

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°8 - Août 2021



Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

Vous avez été nombreux à participer aux festivités de la Fête nationale à Voisenon malgré la pluie battante du 13 juillet au soir et le temps maussade du 14 juillet au matin. Nous avons été le seul village alentour à avoir maintenu

ces festivités.

Je salue nos voisins venus en amitié. Je remercie très chaleureusement les élus et les bénévoles qui ont participé au montage de cette animation oubliée dans notre village depuis longtemps.

L'été ne rime pas avec chômage : nous préparons la rentrée malgré des dispositions gouvernementales de dernières minutes.

Les instances départementales et régionales sont installées : nous poursuivons notre travail de fond sur les différents aménagements nécessaires. L'administration est lente mais nous sommes persévérants.

Je poursuis également le dialogue avec les instances de l'État pour une meilleure maîtrise des flux de circulations.

Comme prévu, les travaux de réfection de l'éclairage public en deux phases des lotissements « Longs Réages » et « Noyer Doré » ont débuté grâce à l'aide technique du SDESM.

La mise en accessibilité des espaces publics arrive pas à pas. Elle débute par notre maison commune avec la création d'un service au public adapté et novateur.

Le passage entre la rue des Closeaux et le Mille-Club a été baptisé « passage Jean Guillou » en hommage au Maire honoraire. Il sera prochainement inauguré. Je remercie sa famille et en particulier son fils d'avoir accepté ma proposition.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à l'enquête sur le portage de repas. Nous en reparlerons à la rentrée pour vous proposer l'offre la plus adaptée.

La convention avec les forces de l'ordre votée par le Conseil municipal est en route. Je vous invite à signaler tout élément suspect à la mairie. La période estivale est, hélas, toujours propice à des malveillances.

Le « Pass sanitaire » freine la volonté de la municipalité d'organiser des événements d'importance. Le gouvernement, dans sa volonté de protéger les plus fragiles, oublie que les petites communes n'ont pas les capacités de s'offrir des services d'ordre ni même de gérer les flux venant de tous les horizons.

Je regrette que la commission d'animation doive annuler notre traditionnel vide-greniers prévu le 19 septembre 2021. Cependant, la rentrée associative prévue le 11 septembre 2021 est maintenue avec des activités restreintes et sous surveillance.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de l'équipe municipale.

Le Maire,
Julien AGUIN

Bel été à tous !

Julien Aguin



RENTRÉE ASSOCIATIVE



Mille Club



11 Septembre



10h00 à 16h00

Retour en images

Réfection du réseau électrique « Longs Réages »

Comme promis et voté par le Conseil municipal, les travaux de réfection du réseau d'éclairage public et des candélabres est en cours sur le lotissement « Les Longs Réages » et une partie du chemin des Cornes. L'autre phase interviendra comme prévu l'année prochaine. Ainsi les



Opération également cofinancée par le Département

Travaux effectués par les bénévoles

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles qui poursuivent discrètement les travaux d'embellissement de notre village. Le petit lavoir sur le chemin du Moulin ainsi que le parvis « Chomo » de l'école Constant Duport a été entretenu.



habitants de ce secteur ne seront plus dans le noir.

Ces travaux sont suivis par les élus de la commission avec l'aide technique et financière du SDESM*.

* SDESM : Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne.



Visite de l'Office de tourisme intercommunal

Le 6 juillet 2021, Monsieur le Maire a accueilli les équipes de l'Office de tourisme de la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, en compagnie de la présidente de l'AVI Patrimoine, Madame CARÉ, de la gérante de la Cueillette, Madame FOURNIER et du directeur de Nazareth, Monsieur CHAUBAROUX pour une visite du village.

Une éventuelle labellisation de nos sites historiques est prévue afin de développer nos atouts et programmer des visites guidées autour de l'histoire du village. La municipalité remercie chaleureusement tous ces acteurs qui œuvrent pour faire vivre et protéger notre patrimoine exceptionnel.



Sécurisation

Dans la poursuite des travaux de sécurisation de l'aire de jeux du Hameau du Jard, Nicolas DONATI, Conseiller municipal délégué et des bénévoles ont scellés les bornes afin qu'elles résistent aux secousses et aux intempéries. Merci à eux !



Pompe du Cimetière

Au cimetière, la pompe n'indiquait pas une information pourtant essentielle sur la non-potabilité de l'eau permettant d'arroser les fleurs.

Merci à Jacqueline BESNARD, Conseillère municipale d'avoir étudié les possibilités d'obtenir une plaque d'information avec le style de la pompe historique. Merci également à notre adjoint, Francis ROUSSET de l'avoir posée.



Riche d'émotions, la célébration du 14 juillet sera l'objet d'un reportage détaillé lors du trimestriel de septembre.

RAPPEL : les activités des associations sont susceptibles d'être modifiées, adaptées ou annulées en fonction des réglementations gouvernementales à venir. **Les articles sont rédigés par les associations.**

« **Nos pires voisins** » :
Cinéma en plein air le vendredi
3 septembre 2021 à 20h30,
Institution Nazareth.

ADPEVM

Cette année particulière n'a pas permis à l'ADPEVM de rencontrer les nouveaux parents ou permettre de nous retrouver lors de nos événements, pourtant notre envie de maintenir notre vie associative demeure intacte.

L'association recherche toujours des bénévoles pour soutenir les projets scolaires, la vie de nos enfants à l'école, mais également partager des moments de convivialité lors de manifestations que nous organisons au profit des écoles (marché de Noël, loto, kermesse...).

Nous sommes à votre disposition aux abords des écoles mais également par mail à l'adresse adpevm@gmail.com N'hésitez plus, rejoignez nous et faisons vivre ensemble la vie associative autour de nos enfants... On compte sur vous... A très bientôt, rendez vous à la rentrée !
Bonnes vacances
Les parents d'élèves

Familles Rurales Voisenon

La météo n'était pas au rendez-vous, mais le cœur y était pour préparer la Fête Nationale.

Bravo et merci à Adrien et l'équipe d'animation, et à tous les enfants de l'Accueil de Loisirs pour la belle décoration tricolore du char qui devait défiler le 13 juillet, fruit d'un travail collectif débuté pendant le temps scolaire et périscolaire et achevé en ce début de vacances.

L'Accueil de Loisirs a ouvert tout le mois de juillet avec des journées jusqu'à 40 enfants (de Voisenon et Rubelles).

ASCV : Jeux Olympique versus ASCV



Les JO c'est du 23 juillet au 8 août à Tokyo, au pays du Soleil-Levant. ≠ L'ASCV c'est à Voisenon, à 9700 km de Tokyo. Et on aimerait bien être au pays du Soleil-Levant car on est lassé de la pluie et des records de mm d'eau.

Les JO c'est 33 sports, 51 disciplines et plus de 11000 athlètes pour une population mondiale de 7,7 milliards. ≠ L'ASCV c'est 10 disciplines, 120 adhérents pour environ 1200 habitants à Voisenon, soit 10 %. C'est pas mal du tout.

Les JO c'est 39 sites Olympiques. ≠ L'ASCV c'est un seul site, le Mille Club.

Les JO modernes ont commencé en 1896. ≠ L'ASCV a débuté ses activités en 1971, soit 50 ans que nous fêterons ensemble la saison prochaine.

Mais entre les JO et l'ASCV c'est une même passion du sport et les valeurs de l'Olympisme que l'on

partage : l'Amitié, le Respect et l'Excellence.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée sportive prochaine avec le Forum des Associations le 11 septembre.

Et en attendant, bons JO.

AVI Patrimoine

« **Histoires sans morale** »

Pour la deuxième fois le lavoir offre une scène authentique pour un retour dans le temps, avec des histoires sans morale, pétries d'humour.

Et comme pour le spectacle des lavandières, le soleil revenu, les comédiens jouent les prolongations.

Le verre de l'amitié servi par l'AVI Patrimoine invite aux échanges, et au plaisir du partage culturel.



aux démarches administratives, entr'aide et dépannage, conférences.

Passez un bel été et rendez-vous le 11 septembre au forum des associations.



Voisenon, votre village

Attention canicule



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 96 96 (appel gratuit)

www.collectif-15.net/guide/15 • www.maladie.fr • 112 (urgence)



Les services municipaux restent à votre écoute par téléphone au 01 60 68 29 00 ou par e-mail sur mairie@voisenon.fr

Rappel : la Mairie prend ses quartiers d'été.

Les services municipaux restent ouverts tout l'été : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Détritus sur la voie publique : soyons vigilants et citoyens !

Les déchets constituent un danger sanitaire pour la population quand ils sont jetés sur la chaussée au mépris de toute considération de salubrité publique. La commune appelle les usagers à faire preuve de civisme et de maintenir ces lieux en état de propreté. Il est également interdit de déposer au sol des déchets sous peine de verbalisation conformément à l'article L.-541-3 du code de l'Environnement. C'est également valable pour les appareils ménagers. Le service « Allo Encombrants » au 0 800 501 088* peut vous accompagner.

Pour plus d'informations,

Rappel : horaires bruits

Nous vous rappelons les horaires autorisant les activités bruyantes : 8h à 12h et 14h à 20h en semaine et 9h à 12h et 14h à 19h le samedi. Pas de bruit les dimanches et jours fériés.

contactez notre syndicat de gestion des déchets, le SMITOM-LOMBRIC au 0 800 814 910* ou en ligne sur www.lombric.com

* numéros vert gratuits depuis une ligne fixe



Activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires sont à remettre dans la boîte aux lettres du Centre de loisirs située devant l'école Constant Duport. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : caa-voisenon-mslj@orange.fr



Vous partez en vacances en août ? Quelques conseils pratiques

Ne laissez pas le double de la clé sous votre paillason. Donnez-le à un ami ou à une personne de confiance qui pourra venir régulièrement s'occuper de votre maison.

Prévenez votre compagnie d'assurance si vous quittez votre domicile pour une durée supérieure à 30 jours. Indiquez le nom et les coordonnées de la personne qui veille sur votre maison.

Ne signalez jamais sur Internet que vous partez en vacances et n'en indiquez jamais la durée. Vos amis seront contents de regarder vos photos mais vous renseignez par la même occasion les voleurs sur votre absence.

Faites également attention à votre répondeur téléphonique. Ne laissez aucun message qui sous-entend que vous êtes partis. Par ailleurs, il est désormais possible de consulter à distance les messages reçus.

Informez le commissariat de police le plus proche de votre domicile. Les services de police effectuent des rondes des maisons inoccupées. Avec ce service gratuit, dont vous avez reçu le formulaire dans la Feuille de Chou de juillet dernier, vous pouvez partir sereinement.



« **La feuille de chou de Voisenon** » - Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon, Tél. : 01 60 68 29 00, E-mail : mairie@voisenon.fr
Tirage : 550 exemplaires. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Avenue de l'Info. Photos : Mairie de Voisenon et les associations. Impression : Mairie de Voisenon.